

Durée :

1 jour

Les participants et leur pré-requis :

Responsables et animateurs HSE, directeurs ou toute personne devant prendre en compte la dimension HSE.

Les entreprises concernées :

Producteurs, importateurs et entreprises utilisatrices de produits chimiques.

Notre intervenant :

Consultant Qualité Sécurité et Environnement.

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 - 17h30

Coût par participant :

300 € HT (360 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Comprendre les grandes lignes de la réglementation REACH.
- Savoir se situer dans la chaîne des acteurs impliqués et connaître ses obligations.
- Appréhender les impacts de la réglementation sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Identifier les principales actions à engager pour une mise en oeuvre efficace.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Exposés théoriques.

Etudes de cas : travail en sous-groupes permettant d'identifier le statut et les obligations de divers cas pratiques données en exemple, et appréhender la construction d'un plan d'action.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Le cadre réglementaire**

- Pourquoi REACH ?
- Les objectifs de cette réglementation.
- Champ d'application, exemptions.
- Les grands principes introduits : procédure d'enregistrement.
- d'autorisation et d'évaluation,...
- Calendrier d'application.
- Acteurs concernés et obligations de chacun des acteurs.

■ **Comment identifier son statut dans la chaîne**

- Producteur ?
- Importateur ?
- Utilisateur aval ?

■ **Les impacts de la réglementation sur l'entreprise**

- Fonctions concernées au sein de l'entreprise.
- Changements humains et organisationnel induits.
- Interactions avec la réglementation hygiène et sécurité.
- Les autres réglementations existantes.

■ **Les principales étapes de la mise en oeuvre**

- Inventaire des substances et préparations.
- Gestion des flux d'information : clients, fournisseurs.
- Forums d'échange.
- Mise à jour et utilisation des fiches de données sécurité.
- Formation/sensibilisation du personnel.

■ **Les outils mis à disposition**

- REACH-IT
- IUCLID 5
- FEIS, ...